

REGLEMENT CHALLENGE ELITE ET JEUNES (U23 et moins)
LORS DES MEETINGS ELITE INDOOR 2018

Dans le cadre de son plan de développement piste, la Fédération Française d'Athlétisme en partenariat avec les organisateurs des meetings Elite en salle souhaite mettre en place un challenge pour les athlètes Elite et Jeunes (U23 et moins) participants aux meetings Elite en salle 2018.

CHALLENGE ELITE

Ne sont concernés que les 5 meetings Elite (Nantes, Val d'Eure, Mondeville, Val d'Oise et Metz) ; seules les performances réalisées lors des épreuves nationales et complémentaires des meetings Elite en salle sont prises en compte.

Dans le cas où, et uniquement dans ce cas, une épreuve manquerait dans le programme des cinq meetings, la seconde performance sera celle réalisée lors de la finale des France Elite.

Le classement s'effectue à la table des points, dite table hongroise, le total des deux meilleures performances en points sur deux meetings différents, établira ce classement. Les éventuels ex -æquo sont départagés par la meilleure performance absolue. Pour pouvoir prétendre figurer au classement, et par là même aux gains y afférent, le total des points devra être égal ou supérieur à 2100.

Quatre familles sont instituées :

- Sprint court : 60 m - 200 m - 60 haies
- Sprint long : 300 m - 400 m - 800 m
- Demi-fond : 1000 m - 1500 m - 2000 m - 3000 m
- Sauts

Les trois premiers totaux par famille sont récompensés, sous réserve d'avoir atteint le minimum de points requis.

Dotation aux deux athlètes (H et F) ayant réalisé les deux meilleures performances absolues (sur la base de la table de cotation) dans un des cinq meetings Elite.

Le classement du challenge Elite s'effectuera à l'issue du dernier meeting Elite, soit le 11 février 2018 Metz Moselle.

La remise des récompenses se déroulera dans le cadre du championnat de France Elite Indoor.

CHALLENGE U 23 ET MOINS

Ne sont concernés que les 5 meetings Elite (Nantes, Val d'Eure, Mondeville, Val d'Oise et Metz) ; seules les performances réalisées lors des épreuves nationales et complémentaires des meetings Elite en salle sont prises en compte.

Dans le cas où, et uniquement dans ce cas, une épreuve manquerait dans le programme des cinq meetings, la seconde performance sera celle réalisée lors de la finale des France Elite et/ou France Espoirs/Nationaux.

Le classement s'effectue à la table des points, dite table hongroise, le total des deux meilleures performances en points sur deux meetings différents, établira ce classement. Les éventuels ex -æquo sont départagés par la meilleure performance absolue. Pour pouvoir prétendre figurer au classement, et par là même aux gains y afférent, le total des points devra être égal ou supérieur à 1950.

Quatre familles sont instituées :

- Sprint court : 60 m - 200 m - 60 haies
- Sprint long : 300 m - 400 m - 800 m
- Demi-fond : 1000 m - 1500 m - 2000 m - 3000 m
- Sauts

Les trois premiers totaux par famille sont récompensés, sous réserve d'avoir atteint le minimum de points requis.

Dotation aux deux athlètes (U23 et moins) H/F ayant réalisé les deux meilleures performances absolues (sur la base de la table de cotation) dans un des quatre meetings Elite.

Le classement du challenge (U23 et moins) s'effectuera à l'issue du dernier meeting Elite, soit le 11 février 2018 Metz Moselle.

La remise des récompenses se déroulera dans le cadre du championnat de France Elite Indoor.

Proposition grille selon les critères

Pour chaque famille Elite 1300/1000/700 = 3 000 € donc 8 fois = 24 000 €
Pour 2 meilleures performances scratch 900/600 = 1 500 € donc 2 fois = 3 000 €

Pour chaque famille U23 et moins : 450/250/150 = 850 € donc 8 fois = 6 800 €
Pour 2 meilleures performances scratch : 500/300 = 800 € donc 2 fois = 1 600 €

27 000 + 8 400 = 35 400 €